

**2015**



**ESSENTIEL**



 **AIDeS**  
Membre de la Coalition  
Internationale Sida 

---

## CONTACT

0 805 160 011  
gratuit depuis un poste fixe  
en France métropolitaine

AIDES – Tour Essor  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin cedex

[www.aides.org](http://www.aides.org)  
[www.seronet.info](http://www.seronet.info)  
[facebook.com/aides](https://facebook.com/aides)  
[@assoAIDES](https://twitter.com/assoAIDES)



---

## DON EN CONFIANCE

AIDES est labellisée « don en confiance » par le Comité de la Charte. À ce titre, elle respecte les règles de la Charte sur le don en confiance en matière de transparence financière et de bonne gestion des dons.

---

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports d'activité et financier de l'année 2015, disponibles sur le site internet de l'organisation [www.aides.org](http://www.aides.org), rubrique « Qui sommes-nous ? / Rapports d'activité et bilans financiers » ou obtenus sur simple demande écrite.

---

Directeur de la publication : Aurélien Beaucamp  
Coordination : Direction communication collecte  
Rédaction : Nathalie Gautier, Magalie Capitaine  
Relecture : Christian Andréo, Sandra Giraudeau  
Coordination technique : Audrey Musto  
Maquette : Alban Perinet



# LE MOT DU PRÉSIDENT



2015 aura été une année importante dans la lutte contre le VIH en France. Pour les militants-es de l'association, elle aura marqué l'aboutissement de longues années de combat et de travail acharné. J'en profite pour saluer leur engagement qui, vous le verrez, a largement porté ses fruits.

En effet, le dernier trimestre 2015 aura concentré un grand nombre d'avancées notamment en matière de prévention, avec la mise à disposition du traitement préventif, la fameuse « PrEP » (prophylaxie pré-exposition) qui, nous le savons maintenant, s'avère être aussi efficace que le préservatif. AIDES réclamait sa mise sur le marché depuis 2013 et les premiers résultats obtenus dans l'essai Ipergay que nous avons copiloté avec l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites virales et l'équipe du Professeur Molina.

La France, sous la pression des militants-es de AIDES et des experts scientifiques, est donc devenue le premier pays en Europe à autoriser la prescription de la PrEP aux personnes les plus vulnérables au VIH à partir de janvier 2016. Nous sommes très fiers-es de ce résultat qui représente plus de deux ans de mobilisation sur le terrain mais aussi auprès des autorités de santé et qui évitera potentiellement à des milliers de personnes de devenir séropositives dans les prochaines années.

Comme pour la PrEP, c'est aussi grâce à la mobilisation sans faille des militants-es de l'association que nos revendications, propositions et amendements ont pour beaucoup été repris dans la loi de santé votée le 27 décembre 2015 : dépistage des mineurs-es, développement des Trod VIH & VHC (dépistage rapide), programmes d'accompagnement à l'injection ou d'échange de seringues en prison, etc.

Certains de ces dossiers, nous les défendions depuis plus de 20 ans. Quelle satisfaction de les voir enfin aboutir !

Et tout cela bien sûr nous le devons aussi à l'ensemble de nos donateurs-rices mobilisés-es à nos côtés et sans lesquels-les rien de tout cela ne se serait réalisé.

Un grand MERCI à toutes et tous.

Élu en juin 2015 à la présidence de AIDES, je suis donc extrêmement fier de vous présenter notre action et les faits marquants de l'année à travers cet Essentiel 2015 que vous pourrez compléter par la lecture de notre rapport d'activité disponible sur [aides.org](http://aides.org).

Très bonne lecture et encore merci pour votre engagement à nos côtés.

Aurélien Beaucamp  
Président de AIDES

# L'ASSOCIATION

Créée en 1984, AIDES est la première association de lutte contre le sida et les hépatites en France et en Europe. Elle est reconnue d'utilité publique et labellisée « don en confiance » par le Comité de la Charte.

AIDES agit depuis plus de 30 ans avec et auprès des populations les plus vulnérables au VIH/sida et aux hépatites pour réduire les nouvelles contaminations et accompagner les personnes touchées vers le soin et dans la défense de leurs droits.

Plus globalement, l'association joue un rôle majeur dans l'amélioration de la prise en compte des malades dans le système de santé en France, l'évolution des droits des personnes vulnérables et la lutte contre les discriminations.

Ses principes : respect, indépendance, confidentialité et non jugement.



**76**

LIEUX DE MOBILISATION



**1 500**

MILITANTS-ES



**43 500**

TESTS DE DÉPISTAGE DU VIH



**926 000**

PRÉSERVATIFS DISTRIBUÉS



**28 200**

ACTIONS MENÉES AU GLOBAL



**349 000**

PERSONNES RENCONTRÉES



**42,9 M€**

DE BUDGET

## NOS ACTIONS

### III PRÉVENTION ET SOUTIEN

Les 1 500 militants-es (volontaires et salariés-es) de l'association, présents-es dans 76 lieux sur tout le territoire français incluant les Caraïbes, informent, conseillent, diffusent les outils de prévention, réalisent des tests de dépistages du VIH, accompagnent les personnes touchées vers le soin et se mobilisent pour faire évoluer leur prise en charge et leurs droits.

Nos actions s'adressent prioritairement aux populations les plus vulnérables au VIH et aux hépatites comme les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH), les usagers-es de drogues, les populations migrantes, les femmes, les travailleurs-ses du sexe, les transsexuels-les et les détenus-es.

Nous nous adaptons aux besoins des populations concernées ainsi qu'à la particularité de nos territoires. Nous déployons nos actions à partir de nos 76 lieux d'implantation (permanences d'accueil, entretiens individuels et/ou collectifs, groupes de parole, échanges entre pairs, etc.) mais également à l'extérieur à la rencontre des publics les plus éloignés du système de santé dans leurs lieux de vie, commerces, lieux festifs et/ou de rencontre, leurs espaces de convivialité, etc. Toute l'année, les militants-es de AIDES sont sur le terrain.

### III DÉFENSE DES DROITS ET TRANSFORMATION SOCIALE

AIDES intervient aussi très fortement dans l'espace public pour faire entendre la voix des personnes malades et/ou vulnérables au VIH et aux hépatites, que ce soit dans les instances de représentation, auprès des décideurs-ses politiques mais aussi auprès du grand public. Cela permet de peser sur les décisions et de faire évoluer les réglementations qui concernent les droits des personnes malades ou vulnérables. Notre plaidoyer porte ainsi majoritairement sur l'accès aux soins et aux outils de prévention, la qualité de la prise en charge ou encore la lutte contre les discriminations.

Les revendications et propositions que nous portons dans ces instances sont toujours issues de notre propre vécu, de l'expérience du terrain, des besoins et des pratiques des personnes concernées ainsi que de nos études et projets de recherche.

Les actions prennent différentes formes : interpellation des décideurs-ses, représentation des militants-es dans les instances de démocratie sanitaire, information des médias, publication d'études, propositions et rédactions d'amendements législatifs, actions de mobilisation, campagnes de communication publiques.

## III RECHERCHE ET INNOVATION

AIDES dispose d'un pôle dédié à la recherche dite « communautaire » et à l'innovation. Les projets de recherche que nous menons où ceux auxquels nous participons sont toujours déterminés par les besoins identifiés par les militants-es sur le terrain au plus près des populations concernées. Ils sont souvent menés en proximité avec les organismes et/ou professionnels-les de santé spécialisés dans le domaine du VIH et des hépatites. Ce pôle recherche a notamment largement contribué à démontrer aux autorités de santé l'intérêt et l'efficacité que représentaient le dépistage rapide non médicalisé du VIH ou encore la prise de traitements antirétroviraux en préventif par les populations les plus exposées au VIH.

## III ACTION INTERNATIONALE

Dernier volet de l'action de AIDES : sa contribution à la lutte mondiale contre le sida et les hépatites.

AIDES soutient depuis longtemps de nombreuses organisations locales au Sud et plus spécifiquement en Afrique où l'épidémie de sida est la plus importante. Notre action dans le domaine consiste à renforcer les capacités structurelles des associations partenaires via le transfert de nos compétences. Il s'agit ainsi de leur permettre de développer leurs actions de prévention et de soutien aux populations mais aussi leur plaidoyer local/régional auprès de leurs institutions publiques et des bailleurs internationaux.

Comme membre fondateur de la Coalition Internationale Sida PLUS, composée en 2015 de 13 membres présents sur quatre continents, AIDES participe également très largement au développement et à la coordination de plateformes régionales de plaidoyer mais aussi au mouvement global qui cherche à peser sur les États et les institutions internationales telles que le Fond mondial.

# LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

## III UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Réunis-es en congrès à Nice, les militants-es de AIDES ont élu en juin 2015 un nouveau conseil d'administration, voté une nouvelle feuille de route et désigné un nouveau président pour l'association. Aurélien Beaucamp a 33 ans, soit précisément jour pour jour l'âge de la publication le 20 mai 1983, dans la revue Science, de l'article de l'équipe de l'Institut Pasteur révélant la découverte d'un rétrovirus à l'origine du sida. Consultant en recrutement, Aurélien Beaucamp, qui militait à AIDES depuis 2010, est donc devenu le cinquième président de l'association.

## III UNE NOUVELLE LOI DE SANTÉ

Votée en 2015, une nouvelle loi de santé apporte de nombreuses avancées en matière de lutte contre le VIH et les hépatites en France et valide les revendications de AIDES.

Cette loi de modernisation de notre système de santé a été l'occasion de faire aboutir des revendications étayées depuis longtemps par des résultats de projets de recherche ou l'évaluation d'actions innovantes mises en place dans le réseau AIDES. Plus généralement, elle va permettre des améliorations dans l'accompagnement à l'autonomie des personnes vivant avec le VIH et/ou

une hépatite et le fonctionnement de la démocratie sanitaire en France. Des années de mobilisation et de combats enfin récompensées. En voici les points forts :

- l'inscription légale de la pratique du dépistage rapide non médicalisé du VIH par des militants-es formés-es ;
- l'autorisation de pratiquer ces dépistages auprès des mineurs-es sans autorisation parentale ;
- la mise à disposition gratuite aux associations des autotests VIH ;
- la possibilité aux centres de dépistage publics (Cegidd) de prescrire la PrEP (traitement préventif d'antirétroviraux) aux populations les plus exposées au VIH ;
- la mise en place de programmes d'échange de seringues en prison ;
- l'élargissement du droit à l'oubli en matière d'assurance aux maladies chroniques dès lors que les traitements permettent aux personnes de rester durablement en bonne santé.

### III LA PUBLICATION DU PREMIER RAPPORT PLAIDOYER DE AIDES

Le rapport *VIH, hépatites, la face cachée des discriminations* a été publié lors de la journée mondiale de lutte contre sida le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Des situations récurrentes de discrimination en raison de l'état de santé étaient régulièrement rapportées par les personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite auprès des militants-es de AIDES. En 2015, nous avons décidé de formaliser ces situations et de les rassembler par thème dans un rapport public en les confrontant aux différents textes de loi et réglementations existants qui les concernent. Ce rapport, *VIH, hépatites, la face cachée des discriminations*, montre ainsi très clairement les inégalités de traitement et propose des solutions pour y mettre fin.

Il illustre et documente des discriminations vécues par des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), dans l'accès à quatre droits fondamentaux : droit à la santé, à l'instruction et au travail, à la propriété et à la liberté d'aller et venir.

Écrit avec le soutien du Défenseur des droits et de la Fondation du Barreau de Paris, ce rapport est devenu ainsi un outil de plaidoyer en faveur de l'accès aux droits des PVVIH. Il a comme objectif d'informer et de sensibiliser le grand public, les médias, mais aussi les décideurs-ses politiques et institutionnels-les sur les situations dénoncées.

### III L'ACCÈS TANT ATTENDU AU TRAITEMENT PRÉVENTIF : LA PREP !

En février 2015, la présentation des résultats de l'essai français Ipergay a validé l'efficacité de l'utilisation de traitements antirétroviraux en préventif pour éviter la transmission du VIH chez les HSH. Cela a permis de relancer la demande portée par AIDES aux autorités sanitaires depuis 2013 d'autoriser la prescription de ce nouvel outil de prévention pour les populations les plus exposées au VIH.

À la fin du mois de novembre, la ministre de la Santé a annoncé à l'Assemblée nationale sa décision de faire prendre en charge la PrEP (prophylaxie pré-exposition) à 100 % par l'Assurance Maladie à partir de janvier 2016. Une belle victoire pour AIDES et une avancée incroyable qui devrait permettre de réduire drastiquement les nouvelles contaminations en France dans les prochaines années.

### III LA RÉALISATION D'UN TESTING ACCABLANT

#### Refus de soin et discriminations subis par les PVVIH

Réalisée en avril 2015 à l'échelle nationale auprès de dentistes et de gynécologues, cette enquête menée en lien avec des PVVIH et des soignants-es a mobilisé une quarantaine de militants-es de AIDES dont le rôle était de prendre rendez-vous par téléphone pour des examens et interventions classiques en se présentant comme personnes séropositives ou séronégatives.

La comparaison de l'accueil réservé à chacun des deux groupes a permis de documenter les différences de traitement en raison du statut sérologique et de distinguer différents types de refus de soins, directs ou déguisés. Selon ce *testing*, 33 % des cabinets dentaires ont opposé des refus directs ou déguisés aux PVVIH et 17 % des dentistes et des gynécologues ont pratiqué des traitements différenciés et discriminatoires à l'encontre des PVVIH.

Les résultats accablants de ce *testing* ont fait l'objet d'une importante médiatisation, ont suscité des débats publics et permis d'engager des discussions avec les organisations professionnelles (les ordres).

AIDES a en outre proposé des amendements au projet de loi sur la justice du XXI<sup>e</sup> siècle afin que les recours collectifs en matière de discriminations puissent être appliqués aux discriminations en raison de l'état de santé, et donc aux refus de soins.

# L'ENGAGEMENT DE AIDES EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE

## III RIGUEUR DE GESTION ET TRANSPARENCE FINANCIÈRE

AIDES est labellisée « don en confiance » par le Comité de la Charte. À ce titre, elle respecte les règles de la Charte sur le don en confiance en matière de transparence financière et de bonne gestion des dons.

## III CONTRÔLES PAR DES ORGANISMES EXTERNÉS

AIDES est soumis au contrôle de la Cour des comptes et les comptes de l'association sont certifiés par un commissaire aux comptes, le cabinet Deixis. Des audits sont par ailleurs menés par les bailleurs de fonds publics français (ministère de la Santé, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) et européens (Commission européenne).

## III LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE AIDES

En 2015, les ressources de AIDES proviennent à 50 % de bailleurs institutionnels, à 43 % de la collecte de fonds (dons, mécénat et legs) et à 7 % d'autres produits.

Malgré un contexte de crise économique en France, la collecte de fonds et notamment la collecte de rue, demeure l'un des piliers stables et en permanente progression de nos ressources. Environ 24 000 nouveaux-elles donateurs-rices ont décidé de soutenir AIDES en 2015. La confiance des donateurs-rices garantit plus que jamais notre indépendance financière actuelle et future. La collecte de rue participe aussi très largement à l'information et à la sensibilisation du grand public aux enjeux de lutte contre le sida et les hépatites virales au niveau national et international.

Toutes ces actions n'auraient pu être accomplies sans l'implication de nos 780 volontaires dont l'investissement est estimé à 128 013 heures, valorisées à hauteur de 2 368 K€. Nous souhaitons également relever la générosité de nos partenaires, des agences et des médias, qui nous ont offert des espaces de communication et des prestations de services valorisés à hauteur de 1 166 K€.

## III LE BILAN 2015

ACTIF (montants en K€)	2015	2014
Immobilisations incorporelles	36	13
Immobilisations corporelles	3 300	3 897
Immobilisations financières	1 045	915
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>4 381</b>	<b>4 825</b>
Stocks	16	10
Créances	6 439	5 132
Disponibilité	3 882	2 805
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 337</b>	<b>7 946</b>
Compte de régulation	255	184
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14 974</b>	<b>12 955</b>

PASSIF (montants en K€)	2015	2014
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>4 595</b>	<b>2 051</b>
Provisions pour risques et charges	799	1 254
Fonds dédiés	1 299	911
Dettes	6 484	5 521
<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>8 582</b>	<b>7 686</b>
Comptes de régulation	1 797	3 218
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 974</b>	<b>12 955</b>

## ANALYSE DU BILAN 2015

L'exercice 2015 se solde par un résultat excédentaire de 2 315 K€, représentant environ 5,98 % des charges d'exploitation 2015.

Ce résultat se décompose ainsi :

■ **le résultat propre de AIDES : il est excédentaire et s'élève à 1 830 K€ ;**

■ **le résultat sous contrôle de tiers financeur : il est excédentaire et s'élève à 485 K€.** Il s'agit du cumul des résultats des établissements médico-sociaux gérés par AIDES (Caarud, ACT, SAVS). Ces résultats sont dit « à tiers financeur » car la décision finale d'affectation des excédents et des déficits appartient à la tutelle de ces établissements : l'État représenté par les Agences régionales de santé (ARS). Le résultat est à sa disposition, celui-ci a deux ans pour nous faire part de sa décision de nous laisser utiliser ces sommes ou de demander leur restitution.

**Le résultat 2015 permet à l'association AIDES de continuer à améliorer ses fonds propres, qui augmentent ainsi de 124 %, passant de 2 051 K€ en 2014 à 4 595 K€ en 2015.**

Il est à noter que dans ces 4 595 K€ de fonds associatifs, 1 256 K€ constituent une réserve sur les établissements médico-sociaux et 1 305 K€ constituent un report à nouveau à tiers financeur, susceptibles d'impacter les résultats futurs et donc d'amputer d'autant les fonds propres.

Le niveau des fonds associatifs correspond ainsi à 41 jours de fonctionnement en 2015 contre 19 jours en 2014.

L'année 2015 confirme donc l'amélioration de la situation financière de l'association amorcée en 2014 par la mise en place de mesures d'économie dont le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui a réduit significativement les charges de structure du siège de l'association.

## III LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2015

EMPLOIS (montants en euros)	Emplois	%	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public	%
1 - Missions sociales	31 735 227	74,01 %	9 303 283	65,48 %
2 - Frais de recherche de fonds	3 569 627	8,33 %	3 569 627	25,12 %
3 - Frais de fonctionnement	4 051 492	9,45 %	1 335 128	9,40 %
<b>I- Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>39 356 346</b>	<b>91,79 %</b>	<b>14 208 038</b>	<b>100,00 %</b>
II - Dotations aux provisions	302 086	0,70 %		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	903 478	2,11 %		
IV - Excédent de ressources de l'exercice	2 315 085	5,40 %		
<b>V - Total général</b>	<b>42 876 995</b>	<b>100,00 %</b>	<b>14 208 038</b>	

Évaluation des contributions volontaires en nature 3 534 243

RESSOURCES (montants en euros)	Ressources collectées	%	Suivi des ressources collectées auprès du public	%
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			1 244 294	6,41 %
1 - Ressources collectées auprès du public	18 460 718	43,06 %	18 460 718	95,16 %
2 - Autres fonds privés	314 072	0,73 %		
3 - Subventions et autres concours publics	21 263 052	49,59 %		
4 - Autres publics	1 430 125	3,34 %		
<b>I- Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>41 467 968</b>	<b>96,71 %</b>	<b>19 705 012</b>	<b>101,58 %</b>
II - Reprises de provisions	893 653	2,08 %		
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	515 375	1,20 %		
III - Insuffisance de ressources de l'exercice	0	0 %		
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			- 306 000	- 1,58 %
<b>V - Total général</b>	<b>42 876 995</b>	<b>100,00 %</b>	<b>19 399 012</b>	<b>100,00 %</b>
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			5 190 974	

Évaluation des contributions volontaires en nature 3 534 243

## EMPLOIS

En 2015, **74 % du budget, soit 31,7 M€ a été consacrée aux missions sociales**, c'est-à-dire aux actions de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales à destination des populations les plus exposées à ces épidémies en France et à l'international notamment à travers notre soutien (2,2 M€) à la Coalition International Sida PLUS dont AIDES est membre fondateur.

**Les frais de recherche de fonds représentent 8,3 % du budget total soit 3,6 M€.** Ils sont essentiellement financés par les ressources privées dont la générosité du public (25,1 %). C'est un investissement important mais nécessaire pour financer l'innovation, le plaidoyer et compléter les financements publics souvent insuffisants dans un objectif de pérennisation de nos actions de terrain.

**Les frais de fonctionnement représentent 9,4 % du budget total soit 4,1 M€.** Ils comportent toutes les charges des fonctions support nécessaires à la mise en œuvre des actions (comptabilité, contrôle de gestion, services généraux, ressources humaines, animation de la vie associative et démocratique etc.). Ils sont essentiellement constitués de charges salariales, des frais de mission et de déplacement ainsi que de charges locatives.

## RESSOURCES

**Le montant total des ressources s'élève à 42,9 M€ en 2015** contre 41,9 M€ en 2014. Les produits sont donc en hausse de 2,4 % pour un montant de 938 K€.

### ■ Les ressources privées

Les ressources privées s'élèvent à **18,8 M€** en 2015, contre 18,9 M€ en 2014 soit une baisse de 137 K€. Elles représentent **43 % des ressources** totales de l'association en 2015 et sont stables par rapport à 2014.

Les ressources privées comprennent :

- l'ensemble des dons et legs pour **18,5 M€** : issus de la générosité des particuliers et des entreprises ;
- les « autres fonds privés » : subventions d'associations et fondations.

### ■ Les financements publics

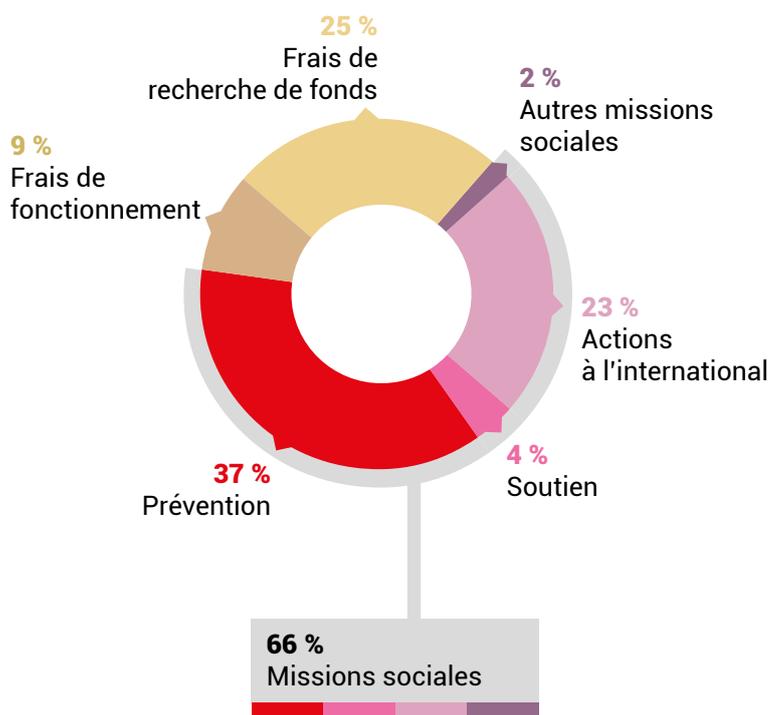
Les financements publics, subventions nationales et internationales, s'élèvent à **21,3 M€** alors qu'ils se situaient à 20,3 M€ en 2014. Ils représentent **50 % du total des ressources** en 2015 contre 48 % en 2014.

La variation à la hausse du total des financements publics est de 941 K€, dont 269 K€ sont issus des établissements médico-sociaux et 530 K€ des dotations des ARS pour la mise en place de projets pilotes en offre de santé sexuelle (OSS).

■ **Les « autres produits »** constitués de produits exceptionnels, vente de locaux, produits financiers, etc. s'élèvent à 1,4 M€.

## FOCUS SUR L'EMPLOI DES RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

### Répartition des emplois par destination



### Répartition des ressources par provenance

